

TSA

INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME



PRÉSENTATION DU CONTEXTE

Alors que toutes les études / enquêtes soulignent que la prise en charge des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) doit être individualisée et que les pratiques professionnelles des personnes travaillant dans le champ des TSA doivent être sans cesse adaptées, le constat est fait que les cursus de formations initiales restent généralistes avec peu d'enseignements dédiés à l'autisme.

C'est pourquoi l'UNAFORIS a souhaité construire une formation complémentaire certifiante dédiée à la question de l'autisme pour les professionnels afin de répondre à cette demande et à celle des familles. Sous la responsabilité de France Compétences et conformément à l'inscription au Répertoire spécifique des certifications et habilitations (RS), l'Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale (UNAFORIS) est habilitée à délivrer le certificat « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme ».

L'IRTS CA en tant qu'acteur de la formation en autisme s'associe à l'UNAFORIS pour permettre la délivrance de cette certification sur le territoire de l'ante-région Champagne-Ardenne.



taux de
réussite
2022/23



**DÉTAILS ET FICHE
COMPLÈTE :**



 CPF

formation éligible *

* CPF, Compte personnel de formation.



APTITUDES

- Être à l'écoute
- Aimer travailler en équipe
- Faire preuve de pédagogie
- Faire preuve d'adaptabilité
- Faire preuve de bienveillance
- Avoir une bonne capacité relationnelle
- Faire preuve de discrétion et de respect



CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours de formation préparatoire est personnalisé et construit sur mesure par l'IRTS CA pour chacun des candidats.

L'ingénierie pédagogique est construite sur la base de trois blocs de compétences au sein desquels un à plusieurs modules peuvent être dispensés :

Bloc 1 : comprendre et accompagner le fonctionnement et les comportements spécifiques de la personne avec TSA au sein des TND* (module 1, 4 et 5, 56 heures) ;

Bloc 2 : comprendre et favoriser le développement de la communication et les interactions sociales de la personne avec TSA au sein des TND* (modules 2 et 3, 35 heures) ;

Bloc 3 : élaborer et mettre en oeuvre un projet d'accompagnement avec la personne avec TSA dans son parcours de vie au sein des TND* (modules 6, 7 et 8, 56 heures).

- Un accompagnement collectif et individuel (10,5 heures) pour préparer la certification complète.
- Un stage pratique de 0, 70 ou 140 heures en fonction du profil du candidat.

* TND, Troubles du neurodéveloppement



CONDITIONS ENTRÉE EN FORMATION

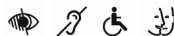
Le parcours de formation préparant au certificat UNAFORIS « Intervenir auprès des personnes avec TSA » s'adresse aux personnes :

- ayant un niveau d'expression écrite suffisant afin de rédiger le dossier de pratiques professionnelles ;
- ayant une expérience professionnelle justifiée et argumentée démontrant des compétences dans l'intervention ou l'accompagnement des personnes avec autisme ;
- N'ayant pas d'expérience dans l'accompagnement ou l'accueil de personnes avec autisme ;
- âgées 18 ans minimum.



COMMENT POSTULER ?

Les inscriptions en formation se font uniquement en téléchargeant le dossier d'inscription sur le site www.irtsca.fr dans la rubrique : « nos formations » puis « spécialisations » puis « autisme et TSA ».



Toutes les formations à l'IRTS CA sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Renseignements auprès de Gaëlle Louis, référente handicap de l'institut : gaelle.louis@irtsca.fr / Tél. : 03 26 06 82 36